2 rue des Vignes 71620 BEY

tél: 03 85 47 56 70

mail: 0711045a@ac-dijon.fr



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Saône-et-Loire

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE « l'A-Bey-C »

**22 OCTOBRE 2021** 

Présents	Excusés	
M Cazorla (directeur),	M Renault (IEN Louhans)	
Mme Debeaune (maire de Bey)	M Mélé (maire de Montcoy)	
Mmes Gouges, Monnot, Michaut, Matallah (enseignantes),	Mmes Truchot, Rougieux et M. Charriot (parents délégués)	
Mmes Silvestre, Nicol, Ligeron (parents délégués)	M Smaga (DDEN)	
Mmes Pitois, Briset (adjointes commune de Montcoy)		

# 1. Élections des délégués de parents d'élèves

#### **ATTENTION RAPPEL:**

Pour qu'une liste soit validée, le nom des candidats ne doit pas être barré, ni entouré. Vous acceptez l'ensemble des parents inscrits et non un parent en particulier.

Électeurs inscrits: 151

Votants: 110 dont 2 bulletins blancs ou nuls.

La liste des parents a été adoptée avec 72,85% de participation (68,49% en 2020-2021).

Les parents représentants élus : Mmes Silvestre, Rougieux, Truchot, Ligeron et M. Charriot (titulaires)

Le vote s'est déroulé uniquement par correspondance.

Les parents disposent d'une adresse mail : <u>parentsdelegues.bey@gmail.com</u>

#### 2. Règlement intérieur

Suite au décret « n°2019-826 du 2 août 2019 relatif aux modalités de l'obligation d'assiduité en petite section d'école maternelle » une convention est établie entre les familles et l'école, sous couvert de M. l'Inspecteur, pour permettre aux enfants de 3 ans de faire la sieste ailleurs qu'à l'école. Cette convention sera à renouveler à chaque période. Aménagemement de la période 1 :

- 1 PS ne revient pas les après-midis
- 1 PS ne revient pas les lundis après-midis uniquement

Les horaires de l'école sont les suivants :

École maternelle	École élémentaire	
<b>Matin</b> : 8h35 à 8h45 – 11h40	<b>Matin</b> : 8h35 à 8h45 – 11h45	
<b>Après-midi</b> : 13h20 à 13h30 – 16h25	<b>Après-midi</b> : 13h20 à 13h30 – 16h30	

## **ATTENTION**

Nous vous rappelons que tout retard impacte sur la sécurité des élèves et sur le bon déroulement des apprentissages.

#### 3. Organisation pédagogique

## •répartition des 105 élèves

L'école maternelle compte 38 élèves répartis sur 2 classes.

TPS	2 élèves	18 élèves avec Mme GOUGES + Mme Durget ATSEM	
PS	8 élèves		
MS	8 élèves		
MS	4 élèves	20 élèves avec Mme MONNOT + Mme Caillot ATSEM	
GS	16 élèves		

Mme Durget est remplacée depuis la rentrée par Mlle Lyna Bacherot. Les **67** élèves de l'école élémentaire sont répartis dans 3 classes :

СР	13 élèves	24 flèves aves Mass MICHALIT	
CE1	11 élèves	24 élèves avec Mme MICHAUT	
CE2	15 élèves	21 élèves aves Mass MATALLALI	
CM1	6 élèves	– 21 élèves avec Mme MATALLAH	
CM1	6 élèves	22 (1) 14 (470) 4	
CM2	16 élèves	22 élèves avec M. CAZORLA	

Nous sommes à 21 élèves/classe en moyenne.

L'effectif devrait être stable pour rentrée prochaine. Les chiffres exacts seront donnés ultérieurement.

## RASED et aménagement pédagogique

Mme Folliot, maîtresse spécialisée, intervient pour des élèves fragiles de cycle 2.

Mme Janin est notre nouvelle psychologue scolaire.

# **Evaluations nationales**

Les élèves de CP et CE1 ont passé des évaluations « repères » en français et mathématiques. Elles se sont déroulées fin septembre. Les prochaines concerneront les CP (janvier).

Elles permettent aux enseignants de mettre en place des remédiations nécessaires pour les élèves les plus fragiles.

Mme Michaut a rencontré tous les parents pour faire le point.

Par rapport aux résultats de la circonscription, les résultats sont plutôt satisfaisants dans l'ensemble.

CP → 5 élèves fragiles (français / maths)

CE1 → 4 élèves fragiles (français) + 5 élèves fragiles (maths)

# 4. Protocole sanitaire

Un protocole modifié est entré en vigueur à la rentrée du 02/09/21

#### Ce qui change:

- 4 niveaux de couleur
- masque obligatoire pour les enseignants et tous les adultes dans les locaux à partir du niveau vert.
- Le code couleur est affiché au portail et le cadre sanitaire est affiché au panneau d'informations.
- Les zones dans la cour sont retirées après les vacances de Toussaint (si le niveau reste vert). Elles seront de nouveau effectives à partir du niveau jaune.
- En cas d'absence non remplacée d'un enseignant, les élèves peuvent être répartis dans les classes <u>au niveau</u>
   <u>vert.</u> Dès le niveau jaune, les élèves ne peuvent être accueillis à l'école.

## Ce qui ne change pas :

- aération, nettoyage approfondi des locaux
- lavage des mains et propreté

## **PRECISIONS SUR LE PORT DU MASQUE**

• Concernant le refus du port du masque par les parents, conformément à l'article 36 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020, l'accueil des élèves à l'école élémentaire est subordonné au port du masque par ces derniers.

En cas de non-port du masque par un élève à son arrivée dans l'école, les enseignants lui en propose un. Ce n'est qu'en cas de <u>refus explicite</u> de porter le masque proposé que l'élève ne peut être accueilli en classe.

L'élève dont l'accès à l'école a été refusé ne sera pas laissé seul sur la voie publique. Les représentants légaux seront informés de la situation. En attendant l'arrivée de ces derniers, l'élève devra être accueilli dans l'établissement mais isolé des autres élèves.

<u>Ce n'est pas l'école qui refuse d'accueillir l'élève</u> mais bien les parents qui choisissent de ne pas appliquer les recommandations des autorités sanitaires.

- Seuls quelques cas précis dispensent certains enfants du port du masque (porteur de handicap, ...).
- Seuls les masques « grand public » sont acceptés. Les visières ou mentonnières sont donc proscrites.

# PRECISIONS SUR LA PRISE EN CHARGE D'UN ENFANT MALADE AU SEIN DE LA FAMILLE

- Si l'enfant présente des symptômes évocateurs de la Covid-19, les parents consultent un médecin qui leur indiquera la marche à suivre. L'enfant ne revient pas à l'école sans avis du médecin.
- Si l'enfant de moins de 6 ans présente des symptômes de toux/rhinite sans fièvre, il peut venir à l'école (=avis de la Société Française de Pédiatrie)
- Si l'enfant est considéré comme « cas contact » ou « contact à risque » ou si un membre de sa famille est considéré ainsi ou en attente de test, l'enfant reste à la maison. Il revient à l'école après avis du médecin.
- Si l'enfant est testé positif, les parents préviennent l'école sans délai. L'école appliquera les consignes émises par l'ARS et la DSDEN.
- Dans tous les cas, les parents devront présenter les résultats du test au retour de l'enfant et une attestation sur l'honneur (à défaut du justificatif délivré par le médecin).
- Pour les absences autres que les symptômes de la Covid-19 (rhino-pharyngite, gastro-entérite, ...), les parents devront remplir une attestation sur l'honneur et cocher la case prévue à cette effet.

Comme l'année dernière, des demandes d'autorisation de tests salivaires ont été transmises à l'Inspection de Louhans.

## 5. Crédits mairie et coopérative scolaire

#### Crédits mairie

La mairie a alloué un budget de 42€+20€/élève aux classes d'élémentaire pour l'achat de fournitures scolaires et de nouveaux manuels.

Elle a alloué un budget de 42€/élève aux classes de maternelle pour l'achat de fournitures scolaires.

La mairie a financé entièrement les carnets de liaison et nous la remercions de cet achat. Ce cahier est très apprécié des parents.

La mairie a acheté des caisses de rangements dans les placards de maternelle.

#### Coopérative scolaire

La coopérative dispose de 4 352,64€

La participation des familles s'élève à 825€.

L'APEEB a reversé 1 000€ à l'école en début d'année.

## 6. Activités réalisés et projets

CLASSE	PERIODE	ACTIVITES	FINANCEMENT
	Tous les premiers mardis du mois	Bibliothèque	

	•		
	Tous les jours	« ¼ heure lecture » : tous les élèves de l'école lisent (ou lecture offerte pour les non lecteurs) de 13h30 à 13h45. Projet très apprécié des élèves. Les élèves choisissent leur lecture.	
	Période à définir	Projet « Nettoyons la Nature ». La mairie souhaiterait proposer le projet à des volontaires de la commune.	Hypermarché Leclerc
École	Décembre	25 dessins selectionnés seront glissés dans le colis de Noël offert aux anciens par le CCAS de Montcoy	
	15/10/21	Semaine du goût : chaque classe a cuisiné une pâtisserie sur le thème de la pomme (pudding aux pommes, jus, cookies aux pommes caramélisées, chips de pomme, pancakes aux pommes, beurre de pommes). Les photos et les recettes sont disponibles sur le site de l'école.	Coopérative de classe
	Année	Projet autour de la nature	
TPS-PS-MS	Année	Mme Gouges intervient les après-midis en GS pour travailler en binôme avec Mme Monnot	
NAC CC	Année	Jardinage. Demande d'un coffre de jardin pour ranger les outils.	Coopérative pour petits matériels
MS-GS	Tous les jeudis matins	Décloisonnement : EPS avec M. Cazorla (9h30-10h15)	
	Période 1	Projet chorale avec les 2 classes de maternelle, les vendredis après-midis. Réflexion pour présenter un chant lors du Téléthon.	
	Plusieurs fois dans l'année	Projet « Petits Marcheurs » qui met en lien plusieurs disciplines (sport, Land'Art, décourtve du patrimoine,)	
	P4	Intervenant « Anim'Maux » : l'animateur présente plusieurs animaux et propose des activités en lien avec les animaux (alimentation, mode de vie, reproduction, bien-être,)	Coopérative
Maternelle	1 fois par mois	Cuisine (gâteaux d'anniversaire) dans chaque classe de maternelle.	Coopérative et participation des familles
	Fin d'année	Sortie au parc des oiseaux (Villards les Dombes) ou visite d'une ferme pédagogique. Selon les possibilités, les thèmes abordés au cours de l'année, le financement, les conditions sanitaires.	APEEB
		Les 2 classes de maternelle sont organisées en espace de travail : l'élève évolue dans la classe en passant d'un espace à un autre (espace maths, motricité fine, puzzle,). Les 2 enseignantes se forment à cette nouvelle pédagogie. En parallèle, elles se forment à l'utilisation de la tablette numérique en maternelle.	
CP - CE1	Plusieurs fois dans l'année	Correspondance épistolaire avec l'école de Gergy.	
	Année	Projet de circonscription anglais : les élèves doivent produire des écrits, des audios, des vidéos,	
	Année	Décloisonnement CP : espace/temps + langage/lecture avec Mme Gouges	
	Périodes 2 et 3	Gymnase de St Martin	Coopérative (bus)
	Р3	Concours « Plumes en herbe » (= création d'histoires)	
	P3	Fête du 100ème jour d'école. Collection de 100 objets pour les CP et production d'écrit autour du nombre 100 pour les CE1	

	P4	Intervenant « Anim'Maux » (cf. maternelle)	Coopérative
CE2 - CM1	Année	Abonnement à « I Love English » (Bayard)	Coopérative
	3 fois dans l'année	École & Cinéma : les élèves iront voir 3 films programmés au Mégarama de Chalon et travailleront sur ces œuvres en classe	Coopérative (bus + entrées)
	À définir	Réalisation d'un court-métrage	
	19/10/21	Intervenant « Préhistoire au bout des doigts » : les élèves ont travaillé autour du thème de la Préhistoire, ont découvert des reproductions d'objets et les ont manipulés (feu, sagaie,)	Coopérative
	P4	Permis piéton	
	Périodes 2 et 3	Gymnase de St Martin	Coopérative (bus)
	Année	Abonnement à « Wapiti» (Milan)	Coopérative
	Tous les jeudis matins	Décloisonnement : anglais avec Mme Monnot (9h30-10h15)	
	Période 1	Élection de délégués de classes. Les 2 délégués participeront au prochain conseil d'école avec des propositions à soumettre au conseil municipal	
CM1-CM2	Période 2	Lecture offerte aux PS / MS avec des albums (Noël) de la bibliothèque municipal dans le respect des règles sanitaires	
	Périodes 2 et 3	Gymnase de St Martin	APEEB (bus)
	3 fois dans l'année	École & Cinéma (cf CE2/CM1)	
	Novembre décembre / janvier	Permis internet pour les CM2 avec la gendarmerie de St Martin en Bresse (1ère intervention le 25/11)	AXA Prévention
	14/01/22	Intervention « Lettrine illuminée » : les élèves travailleront autour de la calligraphie des moines copistes du Moyen-Age	Coopérative

## 7. **APEEB**

L'APEEB finance les sorties, les entrées, les déplacements soit de manière directe (l'APEEB règle directement un prestataire), soit de manière indirecte (l'APEEB reverse tous les bénéfices à l'école).

La participation à la coopérative scolaire en début d'année permet à chaque enseignant d'acheter du petit matériel de classe lors de projets (confitures, gâteaux, fêtes des parents, matériels de sciences, ...)

Il est important de comprendre qu'à chaque calendrier, chocolat, sapin, ... à chaque boisson, repas, grille de loto, ... c'est une possibilité aux enfants de participer à un spectacle, une visite, une découverte, ...

Le bureau a changé, Mme Rougieux devient présidente et Mme Fèvre, vice-présiedente.

L'APEEB dispose d'une page sur le site de l'école (flyers, bons de commande, événements, ...) : <a href="http://ele-bey-71.ec.ac-dijon.fr/category/apeeb/">http://ele-bey-71.ec.ac-dijon.fr/category/apeeb/</a>

# 8. Sécurité

- L'exercice incendie a été réalisé le 04/10. Le lieu de regroupement est sur le terrain de basket devant l'école. Aucun incident n'a été constaté.
- L'exercice PPMS «confinement/attentat» sera réalisé le 08/11. Les élèves se regrouperont sous les tables de leur classe, en s'éloignant des fenêtres et bloquant tous les accès par du mobilier. La rédaction du protocole a été mise à jour et transmise à la mairie et à l'Inspection.

Un autre exercice incendie est prévu plus tard dans l'année (enfants + enseignants non prévenus) ainsi que 2 exercices PPMS attentat/fuite.

En raison de l'actualité récente (procès des attentats du 13 novembre), le plan Vigipirate est au niveau <u>« sécurité</u> renforcée / risque attentat »

Je demande donc la plus grande vigilance aux parents et au respect des règles élémentaires : pas d'attroupements devant le portail, respect des horaires d'ouverture et fermeture du portail, respect des places de parking. Une fiche DUER (évaluation des risques) a été présentée à Mme la Maire et aux adjoints (le 11/10/21) pour une demande de pose de boîtiers alarme incendie dans le bâtiment #1.

#### 9. Relation mairie / école

# Travaux réalisés pendant l'été

- Pose de baguettes en bois sur les murs des couloirs afin de fixer les œuvres des élèves sans percer les murs.
- Pose d'une étagère dans le local de la classe des CP/CE1

Une réunion entre l'équipe enseignante, Mme Debeaune et ses adjoints et le personnel communal a eu lieu le 15/10. Elle avait pour but de permettre une meilleure communication entre tous ces acteurs de l'école. Nous avons abordé des sujets comme le partage du matériel de jeu, la prise en charge des malades sur le temps de cantine, les absences des enseignants, l'occupation des salles sur le temps de ménage, ...

La mairie souhaite rappeler l'importance des échanges entre les familles et les services de mairie lors d'absence ou de changement. Cela a une incidence sur la responsabilité de l'école et sur celle des agents municipaux.

Il est impossible d'établir une liste complète d'enfants inscrits à la cantine et/ou la garderie tant les changements sont

Il est impossible d'établir une liste complète d'enfants inscrits à la cantine et/ou la garderie tant les changements sont nombreux au cours d'une journée. Les enseignants ne peuvent donc connaître exactement qui part de l'école ou qui va en garderie. Cela peut poser un problème de responsabilité.

## 10. Questions des parents

pas de remontées ni de questions

## 11. Remerciements

L'équipe enseignante remercie la mairie (et les agents municipaux) pour son investissement tant dans les installations réalisées que dans l'entretien des locaux, dans le respect strict des normes sanitaires.

Elle remercie également l'Association APEEB pour les financements effectués et futurs.

Cécile Caillot (ATSEM des MS-GS) et Lyna Bacherot (ATSEM des TPS-PS-MS, remplaçante de Dominique Durget) sont très précieuses, tant dans leurs aides en classe que dans la bienveillance envers les enfants. Nous souhaitons un bon rétablissement à Dominique.

Les enseignantes de maternelle tiennent à remercier la mairie pour les remplacements des ATSEM.

Les enseignants remercient aussi Delphine Rousseau et toutes leurs pensées vont vers elle et sa famille.

#### Séance levée à 20h14

Le directeur,

Le secrétaire de séance,

Les délégués de parents d'élèves,

M. Cazorla

Mme Ligeron